

VOTRE ETABLISSEMENT EST-IL PRET POUR S'ENGAGER DANS UNE MESURE DE LA CULTURE DE SECURITE DES SOINS ?

Le développement de la culture de sécurité est un projet qui s'inscrit dans la durée et qui nécessite l'engagement et l'implication de tous les acteurs au sein de l'établissement, aussi bien les professionnels de santé que le management. Après avoir pris connaissance du guide de la campagne, nous vous proposons de répondre à ces quelques questions qui **vous aideront à prendre la décision et à définir le périmètre de votre mesure**.

Grille d'auto-évaluation de votre capacité d'engagement

<p>1. Le développement de la culture de sécurité s'inscrit dans une démarche à long terme en vue d'un changement en profondeur de la culture. Vous considérez-vous prêts à conduire ce changement ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<p><i>L'importance d'une culture sécurité intégrée et partagée par tous les acteurs, est largement reconnue comme un élément décisif pour parvenir à des performances durables. La culture de sécurité d'une organisation repose sur un ensemble de croyances, d'attitudes et de comportements développées et appliquées tant de la part des managers que du personnel, pour maîtriser les risques inhérents aux activités ; les équipes dirigeantes, les cadres sont-ils prêts dans leurs actions à changer sa culture et les processus pour améliorer le travail d'équipe et de la sécurité du patient.</i></p>		
<p>2. Vous êtes-vous assurés que la situation actuelle de l'établissement lui permet de conduire cette démarche de manière sereine ? Est-ce le bon moment pour votre établissement ? (par exemple, projet de fusion, de restructuration, conflit, autre changement important, situation de crise, etc.)</p>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<p><i>Bien qu'il n'existe pas de moment idéal, le contexte institutionnel doit être pris en compte afin d'assurer un taux de participation minimal de 60% et de disposer ainsi de résultats représentatifs.</i></p>		
<p>3. Avez-vous communiqué autour de ce projet (ou prévu de le faire) à tous les niveaux stratégiques de votre établissement ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<p><i>Il est important de partager et d'expliquer afin de favoriser la compréhension et obtenir une adhésion de tous.</i></p>		
<p>4. Avez-vous réfléchi au périmètre de la mesure ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<p><i>Une mesure globale au niveau de l'établissement n'est pas nécessairement la plus appropriée car plusieurs modèles de culture sécurité peuvent coexister au sein d'un même établissement de santé.</i></p>		
<p>5. Le COPIE ou le PILOTE sont-ils en mesure d'identifier les collectifs de travail éligibles et lister dans chacun d'eux les professionnels qui les composent ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<p><i>Un collectif au travail se caractérise par « le partage de règles de métiers et de critères sur la qualité du travail. [...] Il se construit par la reconnaissance des compétences, la confiance, les échanges sur les valeurs. La vitalité du collectif se mesure par les réélaborations des règles ». (Cf. page 9 du guide de campagne)</i></p>		
<p>6. Le(s) collectif(s) de travail choisis répondent-ils aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volontariat sur l'engagement dans le projet ? - Stabilité prévisible du/des manager(s) du collectif de travail dans les 18 mois à venir ? - Non sollicités récemment pour une mesure de la culture sécurité ? 	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non
<p><i>Pour obtenir un <u>taux de participation minimal de 60%</u>, il est préconisé que le ou les collectifs de travail engagés répondent à ces critères.</i></p>		

7. Votre établissement est-il prêt à restituer les résultats auprès des collectifs au travail, à accompagner et suivre le développement de la culture de sécurité des soins pendant les mois qui suivront la mesure ? Oui Non

Améliorer la culture, faire évoluer les comportements, mettre en place des pratiques collaboratives, sont autant de challenges qu'il faut accompagner sur le long terme ; les changements et l'amélioration de la sécurité du patient doivent être visibles et partagés. La reconnaissance des progrès et changements pourront ainsi être reconnus dans le cadre d'un dispositif qui sera mis en place par la HAS (Certification, PACTE, etc.)

8. Votre établissement peut-il identifier un comité de pilotage pour suivre ce projet ? Oui Non

Le COPIL peut être composé de membres de la gouvernance (directeur, directeur qualité-sécurité des soins, président de CME, directeur des soins, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, etc.) ; de professionnels de santé engagés dans la campagne (cadre de santé et responsable du ou des collectifs de travail ciblés) ; de membres de l'équipe qualité et/ou de gestion des risques.

9. Votre établissement peut-il identifier un PILOTE pour ce projet ? Oui Non

Le pilote est chargé d'impulser et de soutenir la démarche au sein de l'établissement et auprès de l'ensemble des professionnels. Sa position doit lui permettre de porter la campagne et ses résultats au plus haut niveau d'engagement de l'établissement.

10. Votre établissement peut-il identifier un REFERENT pour ce projet ? Oui Non

Le référent est chargé d'assurer le bon déroulement de la mesure auprès des professionnels. Son rôle est, à partir du guide de campagne, d'assurer la conduite opérationnelle du projet et de permettre une participation optimale des professionnels concernés par la mesure. Il doit bénéficier d'un soutien du COPIL.